

MAIRIE D'ARBONNE-LA-FORET

58 Rue de la Mairie - 77630 ARBONNE-LA-FORET

Tél : 01 60 66 44 16 - Fax : 01 64 14 00 46

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune ARBONNE-LA-FORET

se réunira, en séance ordinaire le 27 mars 2026, à 20 heures 00.

Objet de la réunion

- Approbation du procès-verbal de la séance du 20 mars 2026,
- Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal,
- Convocation au Conseil Municipal « Modalités »,
- Délibération fixant les indemnités de fonction des élus (maire, adjoints et conseillers avec délégations),
- Élection des délégués aux Commissions Communale :
 - o Urbanisme et Cadre de Vie,
 - o Voiries, Travaux et Sécurité,
 - o Vie Scolaire, Enfance et Jeunesse,
 - o Ressources Humaines et financières,
 - o Vie Locale et Lien Social,
 - o Environnement et Espaces Verts,
 - o Commission d'Appel d'Offres (CAO),
 - o De diverses listes électorales,
 - o Des Tribunaux Paritaires des Baux Ruraux,
- Élection des délégués aux Syndicats :
 - o Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique de l'école maternelle (S.I.R.P.E.M.),
 - o Syndicat mixte du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français (P.N.R.),
 - o Au groupe de travail du service d'assainissement non collectif (GT SPANC),
 - o Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne (S.D.E.S.M.),
 - o Syndicat Intercommunal de collecte des ordures ménagères (S.M.I.C.T.O.M.),
 - o Syndicat mixte des bassins versants de la rivière Ecole, du ru de la Mare-aux-Evées et de leurs Affluents (S.E.M.E.A.),
- Désignation d'un correspondant Défense de la commune,
- Désignation d'un élu référent Forêt et Bois,
- Questions diverses.

Fait Arbonne-la-Forêt, le 23 mars 2026



Le Maire


Sautier Anthony